

## Nouveau rapport *Indicateur d'admissibilité de la clientèle – Lettre d'entente n° 245*

Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle

Pour faire suite à l'information qui vous a été transmise dans l'infolettre n° 144 du 14 septembre 2012, nous tenons à vous préciser qu'à compter du 31 octobre 2012, le rapport *Indicateur d'admissibilité de la clientèle – Lettre d'entente n° 245* sera disponible dans le sous-menu *Rapports* de l'application *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé* des services en ligne de la Régie. Ce rapport précise la ou les raisons de l'ajout d'un indicateur d'admissibilité aux dispositions de la *Lettre d'entente n° 245*, le type de clientèle visée selon la raison sélectionnée (vulnérable ou l'ensemble de la clientèle) et la date effective de cet ajout.

29 octobre 2012